



FICHE CONTACT – SERVICE URBANISME VILLE DE BRESSUIRE

Pour répondre au mieux à votre demande (dans le respect des exigences sanitaires dues au COVID19), le service urbanisme vous propose de remplir la fiche ci-dessous des Services Techniques, à déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville ou à envoyer par mail à service.urbanisme@ville-bressuire.fr.

Le service urbanisme vous contactera ensuite par téléphone ou par mail pour répondre à vos questions ou pour vous fixer un rendez-vous dans les meilleurs délais. Les rendez-vous (une seule personne) auront lieu le lundi, mercredi et vendredi aux horaires suivants : entre 12 h et 17 h.

NOM, prénom :

Adresse précise :

N° tél : -- -- -- -- --

horaires privilégiés pour prise de contact :

Adresse mail : @

Votre demande concerne :

Attention : si adresse concernée différente de votre lieu d'habitation, merci de l'indiquer ci-dessous :

Adresse :

- Projet de construction ou de travaux (maison, extension maison, abri jardin, piscine, clôture ...)
- Projet d'aménagement d'un commerce ou d'un bâtiment artisanal
- Renseignements sur le zonage d'une parcelle (PLU en vigueur)
- Renseignements sur le futur PLUi
- Demande de documents pour vente d'un bien
- Autres (préciser la demande) :

: